

ANNEXE 2

de l'avis d'appel à projets

n° ARS/DAOSS/DCT

971-2022-12-27-00004

**Modalités d'évaluation pour
la création de
Lits d'Accueil Médicalisés
(5, 10,15 ou 20 LAM)**

Territoire : Guadeloupe

2022-2023

L'évaluation de l'activité se fera en outre sur la base des indicateurs suivants:

- Liste (et répartition par catégories) des adresseurs / orienteurs
- Délais de réponse aux sollicitations des adresseurs / orienteurs
- Liste (et répartition par catégories) des prescripteurs
- Nombre de personnes différentes rencontrées (avant intégration dans la file active / rencontres avec ou sans suite)
- Nombre de personnes différentes prises en charge au cours de l'année (file active)
- Caractéristiques des personnes prises en charge (lieux de vie, âge, sexe, pathologies, ...)
- Pourcentage de renouvellement de la file active chaque année
- Durée de la prise en charge (moyenne et distribution)
- Fréquence et intensité de la prise en charge (nombre moyens « d'actes » auprès des personnes : évaluation, soins, délivrance de traitements...)
- Conventions de partenariats / protocoles de fonctionnement instaurés avec les différents organismes du territoire
- Nombre de fin de prises en charge et orientations pour la poursuite du parcours de santé
- Nombre de prestations d'interprétariat sollicitée et coût correspondant
- Nombre de personnes pour lesquelles des traitements, examens médicaux (analyses biologiques, imagerie), ou transports sanitaires ont dû être pris en charge sur le budget du et coûts correspondants.